

Cédric de OLIVEIRA
Maire de Fondettes

Monsieur Pierre TONNELLE
Commissaire enquêteur
35 rue Eugène Gouin
37230 FONDETTES

Fondettes, le

Objet : Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme – Enquête Publique

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je porte à votre connaissance le souhait de la ville de voir intégrer deux points à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme qui est en cours.

Dans un premier temps, la ville, soucieuse de préserver son patrimoine végétal, a établi un recensement de 14 arbres remarquables. 9 sont situés sur son domaine public et 5 sont situés sur le domaine privé communal. Ces arbres, de par leur âge, silhouette, essence, constituent des éléments marqueurs de la ville et à ce titre doivent pouvoir bénéficier d'une protection dans le document d'urbanisme de la commune afin d'assurer leur conservation.

L'inventaire des arbres avec leurs caractéristiques, ainsi qu'un plan les géolocalisant est joint (annexe 1).

Dans un second temps, je souhaite porter à votre connaissance la réouverture prochaine de la gare de Fondettes. Il s'agira d'un pôle multimodal central du nord-ouest tourangeaux qui nécessitera la présence de stationnements suffisants pour répondre aux besoins des usagers des transports en commun (trains et bus).

À ce titre, un sous-secteur est créé dans le cadre de cette modification pour y autoriser les espaces de stationnement nécessaires aux équipements d'intérêt collectif et aux services publics en prévision de cette réouverture. Il y a toutefois une erreur matérielle sur le positionnement de ce sous-secteur dans le règlement graphique de la modification. En effet, en l'état, il est positionné sur l'emprise des rails et non sur l'emprise foncière dédiée (annexe 2). Aussi, je vous remercie de bien vouloir en tenir compte et d'accéder à notre demande de repositionnement du sous-secteur sur la bonne emprise (annexe 3). En l'état, le nombre de places de stationnement impactées par cette erreur matérielle porterait préjudice pour la gestion future des flux liés à la gare.

En parallèle, je vous informe que nous recherchons activement un lieu de stationnement

pour les bus de transports scolaires et pour des bus fil bleu. Ces derniers stationnent actuellement sur la parcelle YC 28 ce qui pose difficultés. En effet, ils sont source de pollution visuelle, olfactive, et sonore. Il s'agit par ailleurs de sols situés en zone agricole inondable et classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette situation crée des inquiétudes pour les riverains (annexe 4).

Mon souhait serait de pouvoir leur attribuer un lieu qui s'y prête. Or, dans le prolongement du sous-secteur que nous souhaitons créer pour la réalisation du parking derrière la gare, il existe un foncier qui serait idéal pour accueillir un tel projet (annexe 5). Il est situé à proximité immédiate de la rocade, et il existe d'ailleurs un début de voirie pour créer un raccordement à la voirie. Cette localisation permettrait aux bus de rejoindre les grands axes rapidement. Il s'agit par ailleurs du terrain correspondant à l'ancienne plateforme du chantier du périphérique. Celle-ci est toujours existante et le terrain est donc déjà minéral.

L'aménagement des emplacements de stationnement sera réalisé avec un objectif permettant d'associer la fonctionnalité du site avec une insertion paysagère de qualité.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,





Le Maire,
Cédric de Oliveira



Direction de l'Aménagement Urbain
Dossier suivi par Madame Anna NORAIS
☎ 02 47 88 11 30
Courriel : urbanisme@fondettes.fr
Réf/courrier : 2023/10/27/AN/MB/193




ANNEXE 1 - ARBRES REMARQUABLES DE LA VILLE DE FONDETTES

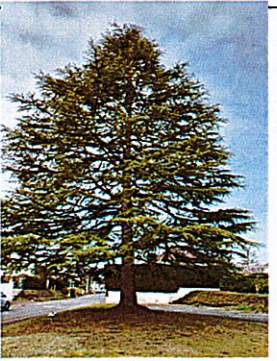
				Public / privé	Valeur de l'arbre	Préconisations	Observations	Prochain diagnostic		
1		CHÊNE PÉDONCULÉ	Physiologie	Age	Adulte	Domaine public	10 950,00 €	Remontée de couronne, Mulch, apport de terre	Port régulier, racines apparentes, droit, bord de talus, houppier bas	2027
				Taille	28 m					
				Diamètre à 1m30	61 cm					
				Circonférence à 1 m 30	191 cm					
		QUERCUS ROBUR	Physiologie	Port-forme	Pseudo libre					
				État physiologique	Satisfaisant					
		État sanitaire	État sanitaire	État mécanique	Satisfaisant					
				Contraintes	Forte					
				Niveau de risque	Marqué					
				Espérance de maintien	long terme					
15 Avenue Honoré de Balzac										
2		IF	Physiologie	Age		Domaine privé	36 320,00 €			2023
				Taille						
				Diamètre à 1m30						
				Circonférence à 1 m 30						
			Physiologie	Port-forme						
				État physiologique						
		État sanitaire	État sanitaire	État mécanique						
				Contraintes						
				Niveau de risque						
				Espérance de maintien						
Presbytère										
3		CYPRES COMMUN	Physiologie	Age	Adulte	Domaine privé	2 670,00 €	Taille de bois mort, mulch	Multi fût, clair par endroit mais tronc droit, tassement	2027
				Taille	15 m					
				Diamètre à 1m30	46 cm					
				Circonférence à 1 m 30						
		CUPRESSUS SEMPERVIRENS	Physiologie	Port-forme	Semi libre					
				État physiologique	Satisfaisant					
		État sanitaire	État sanitaire	État mécanique	Médiocre					
				Contraintes	Modérées					
				Niveau de risque	Marqué					
				Espérance de maintien	moyen terme					
Cimetière du cœur historique										
4		CYPRÈS COMMUN	Physiologie	Age	Adulte	Domaine privé	4 900,00 €	Taille de bois mort, mulch	Clair par endroit, tronc droit, tassement	2027
				Taille	17 m					
				Diamètre à 1m30	54 cm					
				Circonférence à 1 m 30						
		CUPRESSUS SEMPERVIRENS	Physiologie	Port-forme	Semi libre					
				État physiologique	Satisfaisant					
		État sanitaire	État sanitaire	État mécanique	Satisfaisant					
				Contraintes	Modérées					
				Niveau de risque	Faible					
				Espérance de maintien	moyen terme					
Cimetière du cœur historique										

ANNEXE 1 - ARBRES REMARQUABLES DE LA VILLE DE FONDETTES


10		CEDRE DU LIBAN	Physiologie	Age	Adulte	Domaine public	21 610,00 €	Taille d'entretien, mulch	Port régulier avec un houppier bas, gazon	2027
				Taille	14 m					
				Diamètre à 1m30	66 cm					
				Circonférence à 1 m 30	207 cm					
	CEDRUS LIBANI	État sanitaire	Port-forme	Pseudo libre						
			État physiologique	Médiocre						
			État mécanique	Satisfaisant						
			Contraintes	Faible						
			Niveau de risque	Marqué						
Jardin botanique	État sanitaire	Espérance de maintien	moyen terme							

11		CEDRE DE L'ATLANTIQUE	Physiologie	Age	Adulte	Domaine public	8 310,00 €	Taille d'entretien, mulch	Port régulier et clair avec un houppier bas, gazon	2027
				Taille	14 m					
				Diamètre à 1m30	33 cm					
				Circonférence à 1 m 30	104 cm					
	CEDRUS ATLANTICA	État sanitaire	Port-forme	Pseudo libre						
			État physiologique	Médiocre						
			État mécanique	Satisfaisant						
			Contraintes	Modérées						
			Niveau de risque	Marqué						
Jardin botanique	État sanitaire	Espérance de maintien	moyen terme							

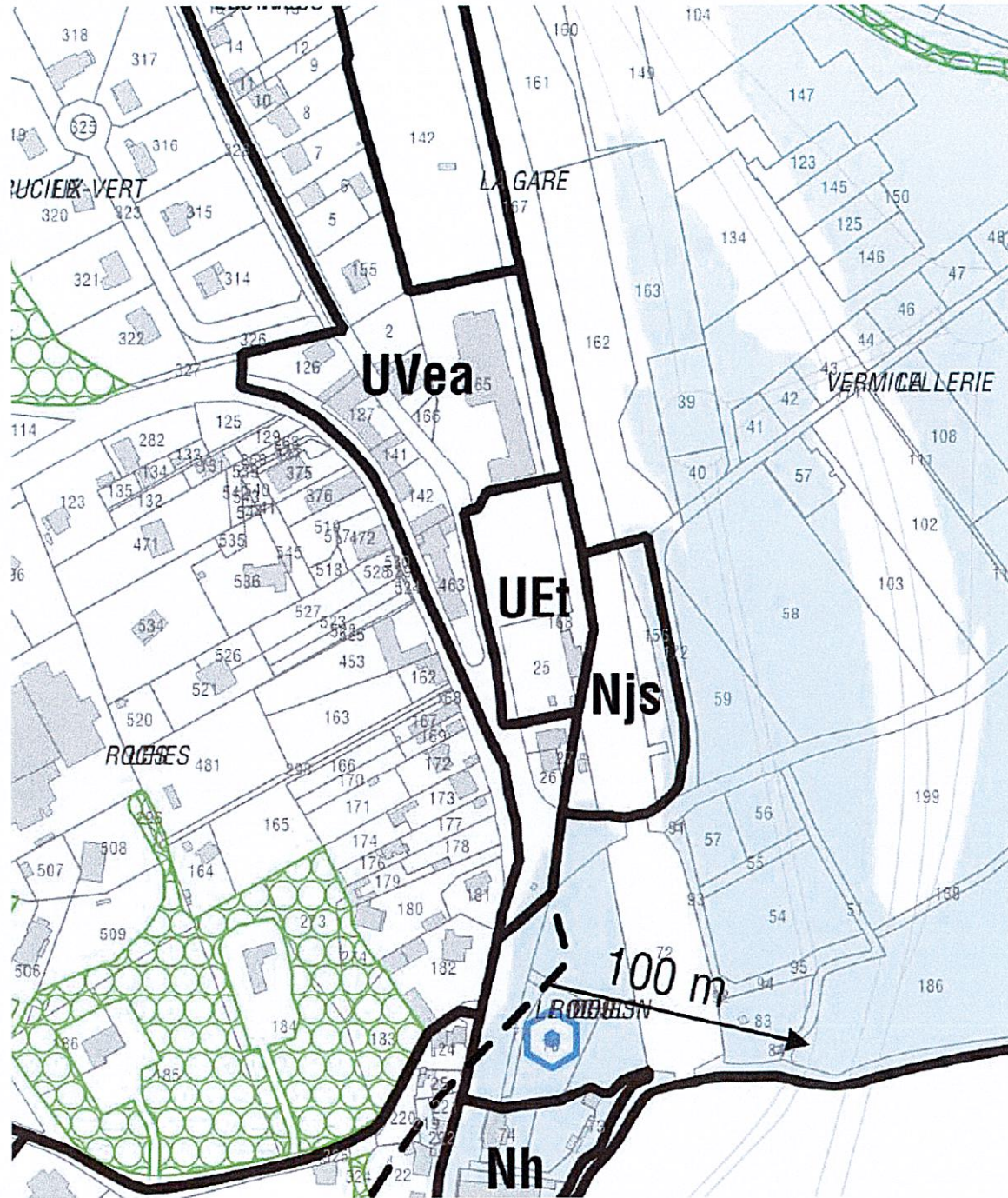
12		Voûte d'arbres	Physiologie	Age		Domaine public uniquement rive droite en montant				
				Taille						
				Diamètre à 1m30						
				Circonférence à 1 m 30						
		État sanitaire	Port-forme							
			État physiologique							
			État mécanique							
			Contraintes							
			Niveau de risque							
Rue de Chatigny	État sanitaire	Espérance de maintien								

13		CÈDRE DE L'HIMALAYA	Physiologie	Age	Adulte	Domaine public	6 470,00 €	Taille d'entretien, mulch	Houppier bas, gazon, droit, racines affleurantes, sur butte	2027
				Taille	20 m					
				Diamètre à 1m30	74 cm					
				Circonférence à 1 m 30	232 cm					
	CEDRUS DEODORA	État sanitaire	Port-forme	Semi libre						
			État physiologique	Médiocre						
			État mécanique	Satisfaisant						
			Contraintes	Modérées						
			Niveau de risque	Marqué						
Rue du grand Aireau	État sanitaire	Espérance de maintien	moyen terme							

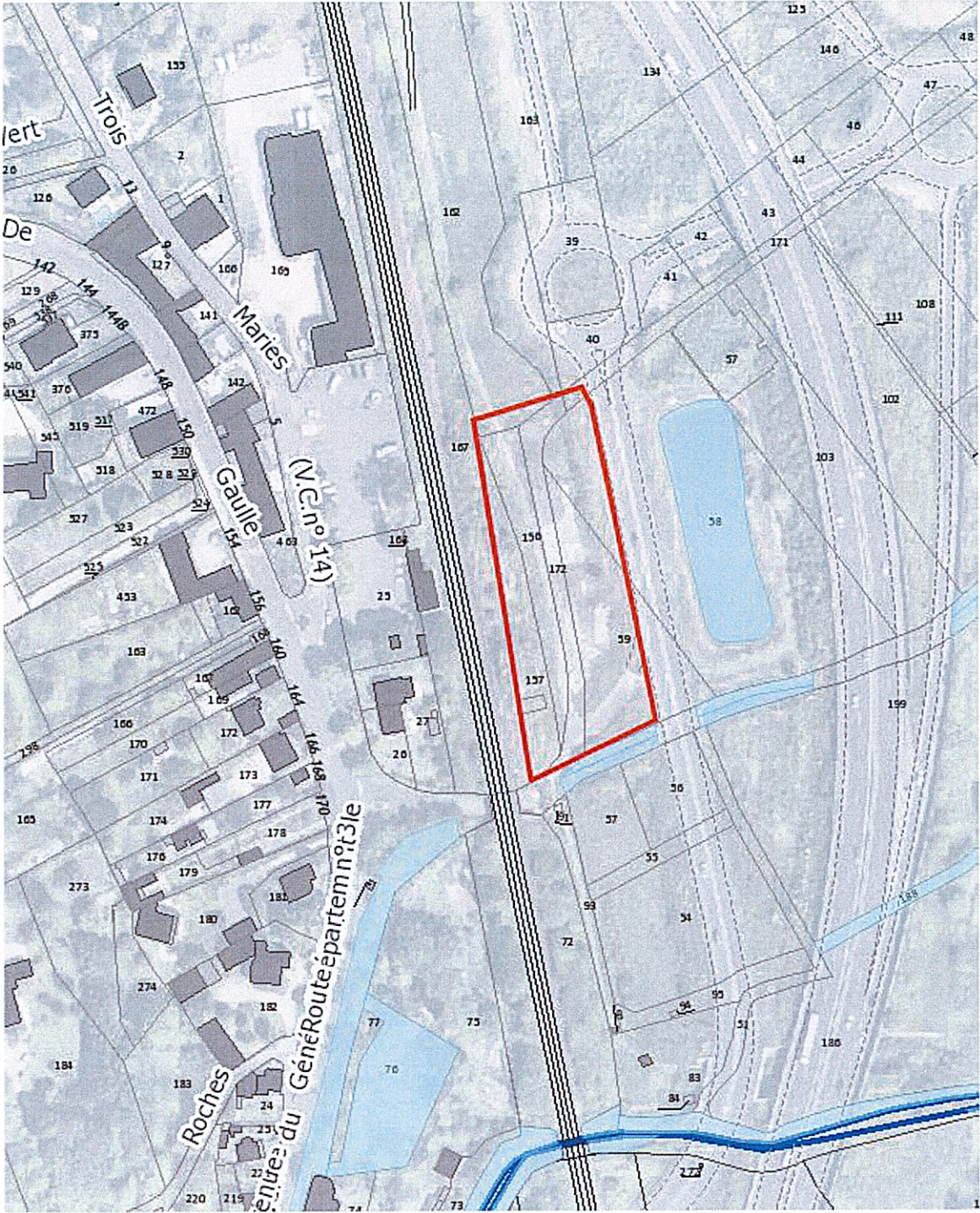
ANNEXE 1 - ARBRES REMARQUABLES DE LA VILLE DE FONDETTES

Age	Adulte	Physiologie	CEDRE DE L'ATLANTIQUE		18 m	74 cm	Diamètre à 1m30	232 cm	Semi libre	État physiologique	Médiocre	Satisfaisant	Contraintes	Forté	Niveau de risque	Marqué	Espérance de maintien	moyen terme	Domaine public	19 470,00 €	Taille d'entretien, mulch	Gazon, racines affleurantes, mulch, incliné	2027	
	État sanitaire																							Aubrière
	Port-forme																							CEDRUS ATLANTICA
	Circonférence à 1 m 30																							
	Diamètre à 1m30																							CEDRE DE L'ATLANTIQUE
	Taille																							

ANNEXE 2 – ERREUR MATERIELLE DU POSITIONNEMENT DU
PARKING DE LA GARE



ANNEXE 3 – EMPRISE SOUHAITEE POUR LE PARKING DE LA GARE



ANNEXE 4 – COURRIEL DE RIVERAINS

----- Message original -----

Sujet: Stationnement bus Rue de Vallières Fondettes
Date: 2023-10-17 18:04
De: Jérôme Grellier <jeromegrellier@sfr.fr>
À: Communication@tours-metropole.fr, maire <maire@fondettes.fr>
Répondre à: jeromegrellier@sfr.fr

À l'intention des responsables Transport en commun Métropole de Tours Val de Loire et
Commune de Fondettes

Mesdames, Messieurs,

Nous habitons 34 Ter rue de Vallières à Fondettes, juste en face d'un terrain appartenant à Tours Métropole Val de Loire si nous ne nous trompons pas. Jusqu'à la fin de l'année 2022, ce terrain servait principalement à entreposer des matériaux et à garer un ou deux bus utilisés par la commune de Fondettes. Depuis le début de l'année 2023, ce terrain est complètement occupé par une quinzaine de bus (bus blanc pour la commune, Fil Bleu, Remi et Transports Voisin/Grobois). Ce changement s'est opéré malheureusement sans prévention ni consultation des riverains. Dès 5h / 6h 30 du matin, les premiers bus allument leur moteur pendant 10 à 15 minutes (besoin de pression pour ouverture et fermeture des portes) avant de partir. Ensuite les départs s'enchaînent avec les bips de recul, les accélérations, les freinages et parfois les discussions entre chauffeurs, puis les retours. Et comme les va-et-vient dans la journée sont quasiment incessants jusque tard le soir, au vu de la quantité de bus, je vous laisse imaginer la nuisance sonore, olfactive... et même visuelle que nous subissons sans parler de la dangerosité accrue liée aux entrées et sorties permanentes sur une route déjà très chargée en véhicules (nous avons déjà constaté plusieurs freinages d'urgence !). Nous avons patienté mais aujourd'hui la situation devient intenable. Nous avons l'impression, avec nos voisins, d'habiter en face d'une plateforme logistique !. Si la volonté est là, et je n'en doute pas, ces fortes nuisances peuvent être grandement réduites et même supprimées. Nous devons trouver ensemble un compromis satisfaisant toutes les parties, comme par exemple la répartition voire le déménagement de cette flotte sur d'autres sites telle qu'une zone artisanale ou industrielle comme celle de la Haute Limouillère à Fondettes. Ces lieux, éloignés des habitations, sont vraiment adaptés à ce genre d'activité. Nous ne remettons pas en cause l'utilité des transports en commun mais, comme vous le répétez régulièrement, une circulation apaisée est nécessaire. Nous espérons que notre requête retiendra toute votre attention et sera surtout suivie d'effet. Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre considération distinguée.

Christine et Jérôme Grellier
06 06 66 22 44

ANNEXE 5 – EMPRISE SOUHAITEE POUR LE STATIONNEMENT DE BUS

